



BOURSE DE LYCEE - RENTREE 2020

publié le 29/05/2020

Dossier de demande de bourse de lycée

Descriptif :

Constitution de la demande de bourse de lycée - Rentrée 2020

Bonjour,

La demande de bourse de lycée est à faire dès maintenant même si vous ne savez pas où est affecté votre enfant pour la rentrée 2020.

Une fois complété, il est à remettre au secrétariat du collège avec les pièces jointes **(soit par mail, soit déposé dans la boîte aux lettres du collège)** et avant la fin de l'année scolaire !

N'hésitez pas à m'appeler si besoin : 05 45 96 54 11

Cordialement,

V. GILLES - secrétaire

Document joint

 [formulaire_a_remplir_demande_de_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_format_leger](#) (PDF de 559.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.